

NORME INTERNATIONALE

ISO
8822

Première édition
1988-08-15



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ

Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Définition du service de présentation en mode connexion

iTeh STANDARD PREVIEW

*Information processing systems — Open Systems Interconnection — Connection oriented
presentation service definition* (standards.itih.ai)

ISO 8822:1988

<https://standards.itih.ai/catalog/standards/sist/da3d1eb3-b3c0-4b3f-862f-c27f7a664713/iso-8822-1988>

Sommaire

	Page
Avant-propos	iii
Introduction	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références	1
3 Définitions	1
4 Abréviations	3
5 Conventions	3
Section un : Généralités	4
6 Aperçu général du service de présentation	4
7 Facilités du service	6
8 Unités fonctionnelles	8
9 Qualité de service	9
Section deux : Définition des primitives de service	10
10 Primitives du service de présentation	10
11 Enchaînements	31
Annexe	
A Restrictions à l'utilisation du service de présentation en mode X.410-1984 ..	36
A.1 Service de connexion de présentation	36
A.2 Service de coupure par l'utilisateur du service de présentation	36
A.3 Service de demande de jetons de présentation	36
A.4 Service de transfert de données de présentation	36

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/da3d1eb3-b3c0-4b3f-862f-c27fa664713/iso-8822-1988>

© ISO 1988

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse
Version française tirée en 1990

Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 8822 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 97, *Systèmes de traitement de l'information*.

L'annexe A fait partie intégrante de la présente Norme internationale.

Introduction

La présente Norme internationale fait partie d'une famille de Normes internationales élaborées pour faciliter l'interconnexion des systèmes de traitement de l'information. Elle fait partie d'un ensemble de Normes internationales dont les relations sont définies par le Modèle de référence pour l'interconnexion des systèmes ouverts (ISO 7498). Ce Modèle de référence divise le domaine de la normalisation en vue de l'interconnexion, en une série de couches de spécifications, dont chacune est d'une taille maîtrisable.

L'objectif de l'OSI est de permettre, au prix d'un minimum d'accords techniques en dehors des normes d'interconnexion, d'interconnecter des systèmes de traitement de l'information:

- de constructeurs différents; iTeh STANDARD PREVIEW
- gérés de façon différente; (standards.iteh.ai)
- de niveaux de complexité différents; [ISO 8822:1988](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/da3d1eb3-b3c0-4b3f-862f-c27f7a664713/iso-8822-1988)
- d'âges différents. <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/da3d1eb3-b3c0-4b3f-862f-c27f7a664713/iso-8822-1988>

La présente Norme internationale définit le service mis à la disposition des entités de la Couche Application du Modèle de référence.

La présente Norme internationale prend en compte le fait que des entités d'application peuvent désirer communiquer pour les raisons les plus diverses. Bien que tous les systèmes ne partagent pas une méthode commune de présentation des données, des systèmes qui désirent se transmettre des informations doivent convenir de l'objet de leur communication et des significations à attribuer aux informations transmises. Le service de présentation fournit les moyens nécessaires au transfert des informations en préservant leur sémantique au cours de ce transfert.

Il est reconnu, qu'en ce qui concerne la qualité de service (QOS) de présentation, décrite à l'article 9, des travaux sont encore en cours, visant à assurer un traitement intégré de la QOS à travers toutes les couches du Modèle de référence OSI, et à vérifier que les traitements individuels de chaque couche satisfont d'une manière cohérente les objectifs globaux de QOS. En conséquence, un additif pourra être ajouté par la suite à la présente Norme internationale; il présentera les développements ultérieurs du traitement de la QOS et de son intégration.

Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Définition du service de présentation en mode connexion

1 Domaine d'application

1.1 La présente Norme internationale définit (de façon abstraite), tel qu'il est vu de l'extérieur, le service fourni par la Couche Présentation OSI, en termes

- a) d'actions et d'événements spécifiés par les primitives de service à l'interface service/utilisateur;
- b) de données contenues dans des paramètres associés à chaque action et événement spécifiés par les primitives;
- c) de relations entre actions et événements, et d'enchaînements valides d'actions et d'événements.

1.2 Le service défini dans la présente Norme internationale est celui qui est fourni par le protocole de présentation OSI (en conjonction avec le service de session OSI) et qui peut être utilisé par tout protocole d'application OSI.

1.3 La présente Norme internationale ne spécifie pas de forme particulière de réalisation ou de produit, et n'impose aucune contrainte quant à la réalisation des entités et interfaces d'un système informatique. Il n'est donc pas spécifié de conditions de conformité à la présente Norme internationale.

2 Références

ISO 7498, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Modèle de référence de base.*

ISO 7498-3, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Modèle de référence de base — Partie 3: Dénomination et adressage.*

ISO 8326, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Service de session en mode connexion.*

ISO/TR 8509, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Conventions de services.*

ISO 8823, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Spécification du protocole de présentation en mode connexion.*

ISO 8824, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Définition de la syntaxe abstraite numéro Un (ASN.1).*

Recommandation CCITT X.410, *Systèmes de messagerie: Opérations distantes et serveur de transfert fiable (1984).*

3 Définitions

3.1 Définitions du Modèle de référence

La présente Norme internationale est fondée sur les concepts élaborés dans l'ISO 7498 et utilise les termes suivants qui y sont définis:

- a) entité d'application;
- b) informations de contrôle du protocole d'application;
- c) connexion de présentation;
- d) entité de présentation;
- e) Couche Présentation;
- f) service de présentation;

- g) point d'accès au service de présentation;
- h) unité de données du service de présentation;
- i) connexion de session;
- j) service de session;
- k) syntaxe de transfert;
- l) syntaxe concrète;
- m) système ouvert réel.

NOTE 1 Les abréviations de l'article 4 s'appliquent à certains de ces termes.

3.2 Définitions des conventions de service

La présente Norme internationale utilise les termes suivants, définis dans l'ISO/TR 8509, tels qu'ils s'appliquent à la Couche Présentation:

- a) utilisateur du service;
- b) fournisseur du service;
- c) primitive de service;
- d) demande;
- e) indication;
- f) réponse (acceptation ou refus);
- g) confirmation (acceptation ou refus);
- h) service de type «non confirmé»;
- i) service de type «confirmé»;
- j) service de type «à l'initiative du fournisseur».

3.3 Définitions relatives à la dénomination et à l'adressage

La présente Norme internationale utilise les termes suivants définis dans l'ISO 7498-3:

- a) adresse de présentation de l'appelant;
- b) adresse de présentation de l'appelé;
- c) adresse de présentation en réponse.

3.4 Définitions relatives au service de présentation

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions suivantes s'appliquent:

3.4.1 destructif: Un service est destructif si son utilisation risque d'entraîner la perte de données d'autres primitives de service, qui n'ont pas encore été remises.

3.4.2 non destructif: Un service est non destructif si son utilisation ne risque pas d'entraîner la perte de données.

3.4.3 syntaxe abstraite: Spécification de données de la Couche Application ou d'informations de contrôle du protocole d'application, en appliquant des règles de notation indépendantes de la technique de codage utilisée pour représenter ces données.

3.4.4 nom de syntaxe abstraite: Nom qui identifie, de façon non ambiguë, une syntaxe abstraite.

3.4.5 nom de syntaxe de transfert: Nom qui identifie, de façon non ambiguë, une syntaxe de transfert ou un ensemble de règles générant une syntaxe de transfert à partir d'une syntaxe abstraite de données.

3.4.6 valeur de données de présentation: Unité d'informations spécifiée dans une syntaxe abstraite, qui est transférée par le service de présentation.

3.4.7 contexte de présentation: Association d'une syntaxe abstraite et d'une syntaxe de transfert.

2 Du point de vue de l'utilisateur du service de présentation, un contexte de présentation représente un environnement selon lequel les valeurs de données de la syntaxe abstraite peuvent être transférées (sous forme d'une chaîne binaire) sans ambiguïté.

3 Quand la syntaxe abstraite l'autorise, une valeur de données de présentation peut contenir des champs imbriqués, dont chacun véhicule une valeur de données de présentation exprimée selon une syntaxe abstraite (éventuellement différente).

4 Du point de vue de l'utilisateur du service de présentation, un contexte de présentation représente une utilisation spécifique d'une syntaxe abstraite. Plusieurs contextes de présentation peuvent être définis pour la même syntaxe abstraite (avec la même syntaxe de transfert ou avec des syntaxes de transfert différentes); des valeurs de données de présentation transmises exprimées selon des contextes de présentation séparés, sont remises exprimées selon ces contextes de présentation séparés.

3.4.8 ensemble des contextes définis: Ensemble des contextes de présentation qui ont été définis par un accord intervenu entre les trois partenaires d'une communication, à savoir: le fournisseur et les deux utilisateurs du service de présentation.

NOTE 5 L'inclusion d'un contexte de présentation dans l'ensemble des contextes définis implique que sa syntaxe

abstraite soit acceptable pour les deux utilisateurs du service de présentation et que les deux entités aient convenu d'une syntaxe de transfert acceptable pour ce contexte de présentation.

3.4.9 ensemble des contextes définis entre activités: Ensemble des contextes de présentation qui est défini pour une connexion de présentation quand l'unité fonctionnelle de gestion d'activité (de session) est adoptée. Il prend initialement la valeur de l'ensemble des contextes définis lors de l'établissement de la connexion de présentation, et ne peut être modifié ensuite que par des primitives du service de modification de contextes de présentation émises en dehors des activités.

3.4.10 contexte par défaut: Le contexte par défaut est un contexte de présentation qui est toujours connu du fournisseur et des deux utilisateurs du service de présentation pour une connexion de présentation donnée. C'est le contexte de présentation qui s'applique toujours au paramètre «données de l'utilisateur» des primitives du service de transfert de données exprès de présentation. Il ne s'applique aux paramètres «données de l'utilisateur» des autres primitives de service que lorsque l'ensemble des contextes définis est vide.

NOTE 6 Il peut arriver d'utiliser un contexte par défaut implicite quand aucun nom de contexte par défaut n'est spécifié.

3.4.11 unité fonctionnelle: Regroupement logique de services défini par la présente Norme internationale, à des fins de:

- négociation lors de l'établissement de la connexion de présentation, pour être utilisé au cours de cette connexion de présentation;
- référence par d'autres normes.

3.4.12 interruption: Une procédure d'un service est interrompue par un autre service, si le second service a pour conséquence que des primitives du premier ne sont pas utilisées comme spécifié pour la procédure de ce premier service.

3.4.13 mode X.410-1984 X.410-1984: Mode de fonctionnement restreint de la Couche Présentation, qui est utilisé pour permettre l'interfonctionnement avec un système qui est conforme à la Recommandation du CCITT X.410 (1984).

3.4.14 mode normal: Mode de fonctionnement de la Couche Présentation, dans lequel est fourni l'intégralité des facilités du service de présentation.

3.4.15 appellant: Entité de présentation ou utilisateur du service de présentation qui lance l'établissement de connexion de présentation.

3.4.16 appelé: Entité de présentation ou utilisateur du service de présentation qui répond à une proposition d'établissement de connexion de présentation.

3.4.17 demandeur: Entité de présentation ou utilisateur du service de présentation qui lance une action particulière.

3.4.18 accepteur: Entité de présentation ou utilisateur du service de présentation qui accepte une action particulière.

3.4.19 identification de contexte de présentation: Identification d'un contexte de présentation spécifique à la frontière de service conceptuelle.

4 Abréviations

NOTE 7 Les abréviations utilisées sont celles de la version anglaise. Dans cet article, on donne la forme de ces abréviations développée en français; la forme développée en anglais est indiquée entre parenthèses pour aider à la compréhension.

ASN.1

notation de syntaxe abstraite numéro un (Abstract Syntax Notation One)

DCS

ensemble des contextes définis (Defined Context Set)

PCEP

extrémité de connexion de présentation (presentation-connection-end-point)

PS

service de présentation (presentation-service)

PSAP

point d'accès au service de présentation (presentation-service-access-point)

Utilisateur du PS

utilisateur du service de présentation (presentation-service-user)

SS

service de session (session-service)

5 Conventions

La présente Norme internationale utilise les conventions de description définies dans l'ISO/TR 8509.

6 Aperçu général du service de présentation

6.1 Rôle

La Couche Présentation concerne la représentation des informations en transit entre des systèmes ouverts (voir ISO 7498).

6.2 Relations avec la Couche Application

NOTE 8 La vue qu'a la Couche Application de la Couche Présentation est décrite ci-après.

6.2.1 Un protocole d'application est spécifié en termes de transfert de valeurs de données de présentation entre des entités d'application (utilisateurs du service de présentation), utilisant le paramètre «données de l'utilisateur» des primitives du service de présentation.

6.2.2 Un ensemble de définitions de valeurs de données de présentation associé à un protocole d'application constitue une syntaxe abstraite. Pour que deux entités d'application puissent réussir à communiquer, elles doivent se mettre d'accord sur l'ensemble des syntaxes abstraites qu'elles ont l'intention d'utiliser. Au cours de la communication, elles peuvent décider de modifier cet accord. Il peut en résulter une modification de l'ensemble des syntaxes abstraites en vigueur.

6.2.3 La spécification de syntaxe abstraite identifie le contenu informationnel de l'ensemble des valeurs de données de présentation. Il n'identifie pas les syntaxes de transfert à utiliser lorsque des valeurs de données de présentation sont transférées entre des entités de présentation, et ne concerne pas la représentation locale des valeurs de données de présentation.

6.2.4 La raison d'être de la Couche Présentation est de garantir la conservation du contenu informationnel des valeurs de données de présentation durant le transfert. C'est aux entités d'application coopérantes qu'incombe la responsabilité de déterminer l'ensemble des syntaxes abstraites qu'elles emploient dans leur communication; cette détermination se traduit pas un accord dont elles informent les entités de présentation. Connaissant l'ensemble des syntaxes abstraites à utiliser par les entités d'application, les entités de présentation sont responsables du choix de syntaxes de transfert mutuellement acceptables, qui préservent le contenu informationnel des valeurs de données de présentation.

NOTE 9 Les entités de présentation ne jouent aucun rôle dans la détermination de l'ensemble des syntaxes abstraites à utiliser par les entités d'application.

6.3 Relations avec la Couche Session

Les entités de présentation mettent en œuvre des protocoles qui enrichissent le service de session OSI en sorte de fournir un service de présentation offrant les facilités décrites dans l'ISO 7498. L'utilisateur du service de présentation bénéficie d'un accès au service de session qui lui permet une utilisation intégrale de ce service. Ceci inclut la négociation des unités fonctionnelles et l'accès à ces unités fonctionnelles. Pour offrir cet accès, le rôle de la Couche Présentation comprend la représentation des valeurs de données de présentation dans les paramètres «données de l'utilisateur» des primitives du service de session.

NOTE 10 La Couche Présentation n'a pas à fournir de fonction de gestion de dialogue et de transfert de données, en plus de celles assurées par le service de session.

6.4 Fonctions de la Couche Présentation

La Couche Présentation a deux fonctions qu'elle remplit pour le compte des utilisateurs du service de présentation:

- a) la négociation des syntaxes de transfert;
- b) la transformation à partir d'une syntaxe de transfert et vers une syntaxe de transfert.

La fonction de négociation de syntaxe de transfert est assurée par des protocoles de présentation; elle fournit les facilités de définition des contextes de présentation. La transformation de syntaxe est une fonction contenue dans une entité de présentation et n'a aucun impact sur la conception du protocole de présentation.

NOTES

11 Il n'entre pas dans le cadre des normes du service de présentation et du protocole de présentation d'imposer des contraintes aux syntaxes abstraites et de transfert utilisées par un système ouvert particulier, ni de spécifier de telles syntaxes. Les syntaxes utilisées par un système ouvert dépendent de la nature des applications dans lesquelles il est impliqué.

12 Dans tout système ouvert réel, les valeurs de données de présentation auront une syntaxe concrète locale. La transformation vers une syntaxe de transfert, ou à partir d'une syntaxe de transfert, s'effectue à partir de cette syntaxe de transfert locale, ou vers celle-ci.

6.5 Négociation de la syntaxe

La négociation de la syntaxe de transfert a lieu entre deux entités de présentation, lorsqu'un utilisateur du service de présentation fournit le nom d'une syntaxe abstraite qui nécessite une syntaxe de transfert. La négociation réussit si son résultat est l'association de la syntaxe abstraite nommée avec une syntaxe de transfert compatible. Une telle association constitue un contexte de présentation. Du point de vue de l'utilisateur du service de présentation, un contexte de présentation représente une utilisation spécifique distincte d'une syntaxe abstraite.

En général, la combinaison d'une syntaxe abstraite et d'une syntaxe de transfert n'est pas nécessairement unique. Il peut être possible de représenter une syntaxe abstraite spécifique par une ou plusieurs syntaxes de transfert; il peut également être possible d'utiliser une syntaxe de transfert pour représenter plusieurs syntaxes abstraites.

6.6 Transfert des informations

6.6.1 Les informations de l'utilisateur sont transportées dans les paramètres «données de l'utilisateur» des primitives du service de présentation. Chaque paramètre «données de l'utilisateur» contient une ou plusieurs valeurs de données de présentation. L'ordre de ces valeurs de données de présentation est conservé au cours du transfert.

6.6.2 Une valeur de données de présentation peut être structurée en sorte qu'elle contienne, sous forme imbriquée, des valeurs de données de présentation exprimées selon d'autres contextes de présentation, si cette situation est acceptable pour la syntaxe abstraite en vigueur dans le contexte de présentation.

NOTE 13 La structure des paramètres «données de l'utilisateur» des primitives du service de présentation ne peut pas être définie plus explicitement au niveau du service. Toute interface d'un système ouvert réel (si une telle interface existe) en définira une forme concrète.

6.7 Définition de contextes de présentation

6.7.1 Le service de présentation fournit les facilités nécessaires à la définition de contextes de présentation qui répondent aux besoins de ses utilisateurs en matière de transfert d'information. Les définitions d'un ou plusieurs contextes de présentation décrivent intégralement les besoins des utilisateurs d'une connexion de présentation en matière de transfert d'informations.

6.7.2 Deux services permettent de définir des contextes de présentation: le service de connexion de présentation et le service de modification de contextes de présentation. Le service de modification de contextes de présentation permet en outre de supprimer des contextes de présentation qui ne sont plus nécessaires.

6.7.3 Lorsque des contextes de présentation sont définis, ils sont ajoutés à un DCS (ensemble de contextes définis). Le fait de définir un contexte de présentation le rend immédiatement utilisable. Un utilisateur du service de présentation a ainsi la possibilité d'identifier l'ensemble des contextes de présentation nécessaires à la description intégrale du flux des informations échangées entre des utilisateurs du service de présentation.

6.7.4 Si le DCS est vide, il est néanmoins possible de transférer des valeurs de données de présentation dans des paramètres «données de l'utilisateur» du service de présentation; dans ce cas, toutes les valeurs de données de présentation sont exprimées selon le contexte par défaut. Les valeurs de données de présentation ne sont transférées en utilisant le contexte par défaut que lorsque le DCS est vide, ou quand elles sont transférées dans une primitive du service de transfert de données exprès de présentation. Le contexte par défaut peut être défini à l'aide du service de connexion de présentation (mais il ne peut être redéfini par aucun autre service de présentation) ou être établi par un accord préalable. Les valeurs de données de présentation qui sont transférées à l'aide du service de transfert de données exprès de présentation sont toujours exprimées selon le contexte par défaut.

6.8 Gestion du DCS

Si l'unité fonctionnelle de gestion des contextes de présentation n'est pas adoptée, le DCS ne doit pas changer au cours de la connexion de présentation, et la suite du 6.8 ne s'applique pas.

6.8.1 Unité fonctionnelle de gestion des contextes

6.8.1.1 Si l'unité fonctionnelle de gestion des contextes de présentation est adoptée, le DCS peut être modifié au cours de la connexion de présentation. Ceci est réalisé en utilisant le service de modification de contextes de présentation. Il incombe à la Couche Présentation de garantir que le DCS est identique aux deux extrémités d'une connexion de présentation; le service de modification de contextes de présentation est donc de type «confirmé». Toutefois, il est possible que certains services destructifs entrent en conflit avec, ou devancent, le service de modification de contextes de présentation.

6.8.1.2 Si une INDICATION DE RESYNCHRONISATION DE PRÉSENTATION est reçue alors que la CONFIRMATION DE MODIFICATION DE CONTEXTES DE PRÉSENTATION est attendue, le service de resynchronisation de présentation l'emporte et la procédure du service de modification de contextes de présentation est interrompue. Le DCS est indiqué à l'utilisateur du service de présentation. Si une DEMANDE DE RESYNCHRONISATION DE PRÉSENTATION est émise, alors qu'une CONFIRMATION DE MODIFICATION DE CONTEXTES DE PRÉSENTATION est attendue, le service de resynchronisation de présentation l'emporte et la procédure du service de modification de contextes de présentation est interrompue. Le DCS est indiqué à l'utilisateur du service de présentation.

6.8.1.3 Une interaction entre les services d'interruption d'activité de présentation ou d'abandon d'activité de présentation et le service de modification de contextes de présentation peut entraîner un mauvais alignement du DCS et un transfert de données exprimées selon un contexte inconnu de l'un des utilisateurs du service de présentation. Les utilisateurs du service de présentation peuvent éviter cette situation en utilisant le jeton d'activité et en respectant les règles d'enchaînement appropriées.

6.8.2 Unité fonctionnelle de restauration de contextes

6.8.2.1 L'utilisateur du service de présentation peut adopter l'unité fonctionnelle de restauration de contextes. Si l'unité fonctionnelle de restauration de contextes n'est pas adoptée, le DCS ne peut être modifié que par l'intermédiaire du service de modification de contextes de présentation et la suite du 6.8 ne s'applique pas. Si l'unité fonctionnelle de restauration de contextes est adoptée, le fournisseur du service de présentation mémorise le DCS à des points spécifiés au cours de la connexion de présentation. Si l'utilisateur du service de présentation demande un retour à l'un de ces points, le DCS est rétabli tel qu'il était actif à ce point.

6.8.2.2 Une resynchronisation de présentation (option «redémarrage» ou «choix de l'utilisateur») en un point connu du fournisseur du service de présentation, rétablit le DCS tel qu'il est connu à ce point. Si le point spécifié est antérieur à ceux connus du fournisseur du service de présentation, le DCS est rétabli tel que défini à l'établissement de

la connexion de présentation. Si le point spécifié est postérieur à ceux connus du fournisseur du service de présentation, ou si une resynchronisation de présentation (option «abandon») est demandée, le DCS n'est pas modifié. Si un point inconnu (c'est-à-dire appartenant à la plage des points connus, mais non connus du fournisseur du service de présentation) est spécifié, le fournisseur du service de présentation indique ce fait à l'utilisateur du service de présentation et ne modifie pas le DCS.

6.8.2.3 Hors activité, le DCS est l'ensemble des contextes définis entre activités, tel qu'il est défini lors de l'établissement de la connexion de présentation, puis modifié par toute DEMANDE DE MODIFICATION DES CONTEXTES DE PRÉSENTATION, émise en dehors d'une activité. Quand une activité est lancée, son DCS initial est identique au DCS entre activités. Les DEMANDES DE MODIFICATION DE CONTEXTES DE PRÉSENTATION, émises au cours d'une activité, modifient uniquement le DCS de cette activité.

6.8.2.4 Une terminaison d'activité de présentation, une interruption d'activité de présentation ou abandon d'activité de présentation entraînent le remplacement du DCS par le DCS entre activités, par le fournisseur du service de présentation.

6.8.2.5 Une reprise d'activité de présentation rétablit le DCS tel qu'il était spécifié au point de synchronisation, au cours de l'activité spécifiée (s'il est connu du fournisseur du service de présentation). Comme ce service est de type «non confirmé», il est possible de recevoir des données présentées selon un contexte de présentation inconnu. Si ceci se produit, une INDICATION DE COUPURE PAR LE FOURNISSEUR DU SERVICE DE PRÉSENTATION est émise à l'intention des deux utilisateurs du service de présentation.

NOTE 14 La gestion des identificateurs d'activité est du ressort de l'utilisateur du service de présentation.

7 Facilités du service

Le service de présentation comprend un certain nombre de facilités. Ces facilités sont décrites ci-après, et les services qui composent chaque facilité sont indiqués dans le tableau 1.

Tableau 1 — Les facilités de présentation: services et objet

Nom du service	Type de service	Objet
Facilité d'établissement de connexion Connexion de présentation	Confirmé	Établissement de connexion
Facilité de terminaison de connexion Terminaison de présentation	Confirmé	Terminaison de connexion
Coupure par l'utilisateur du service de présentation	Non confirmé	Coupure à l'initiative de l'utilisateur
Coupure par le fournisseur du service de présentation	Non confirmé	Coupure à l'initiative du fournisseur
Facilité de gestion des contextes Modification de contextes de présentation	Confirmé	Addition et suppression de contexte
Facilité de transfert d'informations Transfert de données de présentation	Non confirmé] (voir NOTE)
Transfert de données typées de présentation	Non confirmé	
Transfert de données exprès de présentation	Non confirmé	
Transfert d'informations de capacités de présentation	Confirmé	
Facilité de contrôle de dialogue Cession de jetons de présentation	Non confirmé] (voir NOTE)
Demande de jetons de présentation	Non confirmé	
Passation du contrôle de présentation	Non confirmé	
Pose de point de synchronisation mineur de présentation	Confirmé sur option	
Pose de point de synchronisation majeur de présentation	Confirmé	
Resynchronisation de présentation	Confirmé	
Signalisation d'anomalie par l'utilisateur du service de présentation	Non confirmé	
Signalisation d'anomalie par le fournisseur du service de présentation	À l'initiative du fournisseur	
Lancement d'activité de présentation	Non confirmé	
Reprise d'activité de présentation	Non confirmé	
Terminaison d'activité de présentation	Confirmé	
Interruption d'activité de présentation	Confirmé	
Abandon d'activité de présentation	Confirmé	

NOTE — Le rôle de chaque service de présentation découle de celui du service de session correspondant, tel que spécifié dans l'ISO 8326.

7.1 La facilité d'établissement de connexion

La facilité d'établissement de connexion fournit un service qui permet à un utilisateur du service de présentation d'établir une connexion de présentation avec un autre utilisateur du service de présentation. Ce service permet aux utilisateurs du service de présentation d'échanger des paramètres par l'intermédiaire desquels ils peuvent définir les

caractéristiques de la connexion de présentation, en particulier:

- les unités fonctionnelles du service de présentation adoptées;
- le DCS initial;
- les caractéristiques de la connexion de session;
- le contexte par défaut.

7.2 La facilité de terminaison de connexion

La facilité de terminaison fournit des services qui permettent:

- a) la terminaison normale d'une connexion de présentation par les utilisateurs du service de présentation d'une façon qui est non destructive;
- b) la terminaison d'une connexion de présentation d'une façon qui peut être destructive; cette terminaison peut être à l'initiative de l'un des utilisateurs du service de présentation ou du fournisseur du service de présentation.

7.3 Facilité de gestion des contextes

La facilité de gestion des contextes fournit un service qui permet:

- a) l'addition de contextes de présentation au DCS, par accord intervenu entre les utilisateurs et le fournisseur du service de présentation; une identification est associée à chaque contexte de présentation défini, mais cette identification n'a aucune signification au-delà de cette connexion de présentation;
- b) la suppression de contextes de présentation du DCS.

7.4 La facilité de transfert d'informations

La facilité de transfert d'informations fournit des services qui permettent aux utilisateurs du service de présentation de transférer des informations sur une connexion de présentation. Ces services permettent le transfert de données avec contrôle par jetons, le transfert de données sans contrôle par jetons, le transfert de données typées, le transfert d'informations de capacités et le transfert de données exprès, si les unités de session correspondantes sont adoptées.

7.5 La facilité de contrôle du dialogue

La facilité de contrôle du dialogue fournit les services qui permettent la gestion des jetons, la synchronisation, la resynchronisation, la signalisation d'anomalie et la gestion d'activité, si les unités fonctionnelles de session correspondantes sont adoptées. Ces services sont mis en correspondance avec les services de session correspondants. La présente Norme internationale les décrit uniquement du point de vue de leur relation avec et de leurs effets sur les autres services de présentation. Dans certains cas, le service de présentation im-

pose des contraintes additionnelles quant à l'utilisation des services qui utilisent directement les services de session; l'utilisation de ces services affecte également les états des entités de présentation. Ils sont décrits de façon plus complexe dans la définition du service de session (voir l'ISO 8326).

8 Unités fonctionnelles

8.1 Dans la présente Norme internationale, les unités fonctionnelles sont utilisées pour exprimer les besoins de l'utilisateur du service de présentation lors de l'établissement de la connexion de présentation.

8.2 Il existe deux catégories d'unités fonctionnelles:

- a) **les unités fonctionnelles de session**, telles que définies dans l'ISO 8326, qui comprennent:
 - l'unité fonctionnelle «noyau»;
 - l'unité fonctionnelle de transmission semi-duplex;
 - l'unité fonctionnelle de transmission duplex;
 - l'unité fonctionnelle de transfert de données exprès;
 - l'unité fonctionnelle de synchronisation mineure;
 - l'unité fonctionnelle de synchronisation majeure;
 - l'unité fonctionnelle de resynchronisation;
 - l'unité fonctionnelle de gestion d'activité;
 - l'unité fonctionnelle de terminaison négociée;
 - l'unité fonctionnelle d'échange d'informations de capacités;
 - l'unité fonctionnelle de signalisation d'anomalie;
 - l'unité fonctionnelle de transfert de données typées.

L'adoption d'unités fonctionnelles de session est soumise aux contraintes imposées par le service de session, voir l'ISO 8326.

NOTE 15 Le choix des unités fonctionnelles de session à utiliser relève d'une décision prise lors de l'établissement de la connexion de présentation.

b) **les unités fonctionnelles de présentation**, qui correspondent aux services fournis par la Couche Présentation, et comprennent:

- l'unité fonctionnelle «noyau»;
- l'unité fonctionnelle de gestion des contextes;
- l'unité fonctionnelle de restauration de contextes.

8.3 L'unité fonctionnelle «noyau» de présentation est toujours disponible, et assure le transfert des informations, dans les paramètres «données de l'utilisateur» des primitives de service, unités fonctionnelles adoptées. L'unité fonctionnelle de gestion des contextes et l'unité fonctionnelle de restauration de contextes sont optionnelles, et leur utilisation est négociable. L'unité fonctionnelle de restauration de contextes ne doit pas être adoptée, si l'unité fonc-

tionnelle de gestion des contextes n'est pas adoptée pour utilisation sur la connexion de présentation.

8.4 Quand une unité fonctionnelle de session est adoptée par les utilisateurs du service de présentation, ils disposent alors des services et fonctions de présentation correspondant.

9 Qualité de service

La définition du concept de qualité de service et des paramètres associés, et la façon dont ces paramètres sont négociés lors de l'établissement de la connexion de présentation, sont strictement identiques aux concepts, paramètres et mécanismes de négociation stipulés dans la définition du service de session (ISO 8326).

NOTE 16 Des extensions ultérieures à la présente Norme internationale pourront définir une utilisation des paramètres de qualité de service, pour déterminer la syntaxe de transfert à utiliser.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 8822:1988](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/da3d1eb3-b3c0-4b3f-862fc27f7a664713/iso-8822-1988)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/da3d1eb3-b3c0-4b3f-862fc27f7a664713/iso-8822-1988>